

Dossier suivi par :
F. Baquié , Chef d'établissement
Tel : 05 31 00 32 80
Mél : francis.baquié@ac-toulouse.fr

Francis BAQUIE
Chef d'établissement
Aux

Parents d'élèves de 3ème

Collège Françoise Héritier
31 Rue de Rozes 32600 L'ISLE JOURDAIN

Objet : Procédure d'orientation

Madame, Monsieur

La saisie des vœux d'orientation pour la poursuite de la scolarité de vos enfants après la 3^{ème}, se déroulera cette année par une procédure en ligne grâce à l'application «Téléservice Orientation en 3^{ème}». Il n'y aura pas de procédure papier, les vœux seront saisis directement en ligne. L'établissement vous a transmis un compte éducation nationale (**compte ATEN**) en début d'année, compte qui vous permettra de vous connecter à l'application (**Attention : ce n'est pas votre compte ENT**) à l'adresse suivante :

<https://teleservices.ac-toulouse.fr/ts>

La procédure d'orientation se déroule en **3 phases (voir aussi le descriptif sur le document joint)** :

- 1- **La phase d'intention provisoire entre le 15 janvier et le 19 mars 2021** pendant laquelle vous devez saisir les intentions provisoires d'orientation : 2^{nde} générale et technologique, 2^{nde} professionnelle, ou 1^{ère} année de CAP. Cette première phase sera fermée le 19 mars 2021. Le conseil de classe donnera **une réponse provisoire** que vous pourrez consulter dès le 12 avril 2021.
- 2- **La phase de saisie des choix définitifs entre le 12 avril et le 4 juin 2021** pendant laquelle vous devez saisir les choix d'orientation. Cette deuxième phase sera fermée le 4 juin. Vous pourrez, après la tenue des conseils de classe, consulter sa réponse. Si vous l'acceptez, elle deviendra une décision d'orientation définitive. Si vous ne l'acceptez pas (désaccord avec le conseil de classe), vous devrez contacter le chef d'établissement pour en discuter.
- 3- **Une phase d'affectation et d'inscription fin juin-début juillet**, où vous recevrez la notification d'affectation pour votre enfant dans son lycée et où vous devrez aller l'inscrire (début juillet pour les inscriptions).

Une réunion pour les parents et les élèves de 3^{ème} est prévue début mars pour présentation des voies générale, technologique et professionnelle. Elle se tiendra en votre présence si la situation sanitaire le permet. En fonction, nous vous tiendrons informés des modalités d'organisation de cette réunion.

Les élèves de 3^{ème}, à condition que la situation le permette, iront également visiter début mars le lycée SAVERNE de l'Isle-Jourdain ainsi que les 3 lycées d'AUCH.

Vous pouvez également et utilement consulter avec vos enfants le site de l'ONISEP et notamment les guides « **Après la 3^{ème}** » et « **Un CAP pour un métier** », à l'adresse suivante :

<https://www.onisep.fr/Pres-de-chez-vous/Occitanie/Toulouse/Telechargement-des-guides-d-orientation>

Ces guides seront également **en libre accès sur la page d'accueil de l'ENT**.

Nous restons à votre écoute pour toute information ou difficulté.

Bien cordialement,

Le Chef d'Etablissement,
Francis BAQUIE



après la 3^e ?

De quoi ai-je besoin ?

Identifiant et mot de passe
de mon compte éducation nationale (ATEN) fournis
par mon établissement ou de mon compte France Connect
Mon adresse de messagerie

Mes intentions provisoires d'orientation

DU 15/01/2021

AU 19/03/2021

1

Avant le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre

Je me connecte à Scolarité Services avec mon compte ATEN ou France Connect :

<https://teleservices.ac-toulouse.fr/ts>

2

Je saisis **mon intention d'orientation** : 2^{de} générale et technologique ou 2^{de} professionnelle
ou 1^{re} année de CAP. Je peux saisir jusqu'à 3 intentions d'orientation par ordre de préférence.

3

Après le conseil de classe du 2^e trimestre / 1^{er} semestre

Je me connecte pour consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Mes choix définitifs d'orientation

DU 12/04/2021

AU 04/06/2021

4

Avant le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^d semestre

Je me connecte à Scolarité Services et je saisis **mon choix d'orientation**.

Je peux saisir jusqu'à 3 choix d'orientation en les classant par ordre de préférence.

*En parallèle, dans Scolarité Services (onglet Affectation post-3^e), je fais les demandes de formation
et d'établissement dans lesquels je souhaiterais que mon enfant ait une place à la rentrée 2021.*

5

Après le conseil de classe du 3^e trimestre / 2^d semestre

Je me connecte pour consulter la proposition du conseil de classe :

→ Je l'accepte (La décision d'orientation de mon enfant est définitive.)

→ Je ne l'accepte pas (Je prends immédiatement contact avec le chef d'établissement pour en discuter.)

Affectation et inscription

6

De fin juin à début juillet

Je reçois ma notification d'affectation et j'inscris mon enfant dans son futur établissement.

Si vous vous apercevez que vous avez fait de bonne foi une déclaration erronée, n'oubliez pas de la signaler à l'établissement : vous avez le droit à l'erreur.

education.gouv.fr/orientation3e